

**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome V (1854)**

Situation : Le village est situé dans le vallon de la Vallière.

Village de l'arrondissement et du bureau de poste de Lons-le-Saunier ; canton et perception de Conliège ; succursale ; à 2 km de Conliège et 7 km de Lons-le-Saunier.
Altitude 355 m.

Il est traversé par la route impériale n° 78 de Nevers à Saint-Laurent, par la route départementale n° 27 de Revigny à Saint-Maur ; par les vieux chemins tirant à Clairvaux et à Orgelet ; par les chemins vicinaux tirant à Publy et à la route rectifiée ; par la rivière de Vallière et les ruisseaux de Rochechien et de la Doye qui y prennent leurs sources, et par un canal de dérivation de la Vallière.

Communes limitrophes : au nord Conliège ; au sud Saint-Maur et Poids-de-Fiole ; à l'est Poids-de-Fiole et Publy, et à l'ouest Vernantois et Montaigu.

Le village se divise en deux quartiers distincts, le haut et le bas. Les maisons sont construites en pierre, couvertes en tuiles ou en chaume. On y remarque les belles habitations de M. Emmanuel Babey, de M. le capitaine Monnier et de M^{elles} Bidot.

Population : en 1790 : 437 habitants ; en 1846, 448 ; en 1851, 438, dont 231 hommes et 207 femmes ; 119 maisons ; 122 ménages. En 2002 : 253 habitants. Les habitants émigrent peu.

État-Civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1619.

Vocabulaire : Assomption de Notre-Dame.

Série communale déposée aux archives départementales où Revigny a reçu les cotes 5 E 403/3 à /10, 5 E 64/5, 5 E 403/57 à /62, 3 E 782, 3 E 6362 à 6369, 3 E 8166.

Tables décennales : 3 E 1182 à 1190.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 996, 5 Mi 921 à 923, 5 Mi 1287 et 1288, 5 Mi 7 et 8 et 5 Mi 1183.

Cadastre : exécuté en 1813 : 640 Ha 93 a, divisé en 2399 parcelles que possèdent 353 propriétaires, dont 86 forains ; 242 Ha en terres labourables, 127 en pâtures, 121 Ha en bois, 78 Ha en vignes, 17 Ha en broussailles, 15 Ha en friches, 5 Ha en vergers, 2 Ha 21 a en sol et aîsances de bâtiments, 2 Ha 21 a en jardins, 1 Ha 46 a en carrières et 15 a en murgers.

Le sol, partie en pente et partie en montagne, produit du froment, de l'avoine, du maïs, des pommes de terre, du chanvre, des fruits, d'excellent foin et du vin rouge de bonne qualité. La culture de la vigne perd chaque année de l'extension.

On élève dans la commune des bœufs, des vaches, des moutons et quelques chèvres. 40 ruches d'abeilles.



On trouve sur le territoire des carrières de pierre à bâtir et de taille et des carrières de tuf exploitées.

Les habitants fréquentent les marchés de Lons-le-Saunier. Leur principale ressource consiste dans la culture de la vigne et des céréales et le produit de la fromagerie.

On compte à Revigny cinq usines : le moulin Marion, à trois tournants, avec scierie à une lame et battoir à chanvre, qui a remplacé un haut-fourneau et un martinet établis à la fin du XVIII^e siècle, le beau moulin Willard, uniquement destiné au commerce, composé de quatre tournants et d'une huilerie, et le moulin Bondivena, composé de trois tournants avec huilerie et battoir à chanvre. Il existe encore deux battoirs à blé, dont l'un a remplacé une foule à draps.

Les patentables sont : 2 maréchaux-ferrants, 2 menuisiers, 1 tisserand, 2 cordonniers, 2 charrons, 1 épicier, 1 marchand de grains et 3 aubergistes.

Biens communaux : une église et un cimetière à l'entour ; une maison commune, acquise en 1832, renferme la mairie, les logements de l'instituteur et de l'institutrice et les salles d'étude, fréquentées en hiver par 35 à 40 garçons et 25 à 30 filles ; deux oratoires et 176 Ha 09 a de bois, terres et pâtures.

Bois communaux : 91 Ha 23 a ; coupe annuelle, 6 Ha 12 a.

NOTICE HISTORIQUE

Revigny est situé à la tête d'un étroit vallon qui prend naissance à l'embranchement de deux gorges d'où s'échappent les sources de la Vallière et du ruisseau de Rochechien. Le cirque de montagne qui ferme son horizon au sud pouvait sembler aux habitants de la plaine une barrière infranchissable, et cependant l'industrie humaine a trouvé le moyen d'ouvrir à travers ces rochers des voies de communication d'une étonnante hardiesse. L'une d'elles, connue sous le nom de Malapierre, mala petra, partait du quartier bas de Revigny, franchissait les flancs d'une montagne, et, arrivée sur les plateaux, elle se dirigeait contre Orgelet sous la désignation des Perroux. La mauvaise pierre était sans doute un menhir élevé sur le bord de ce chemin, que remplaça plus tard une croix qu'on voit encore et qui fut plantée, dit une légende, par un guerrier revenant des croisades. Une autre voie, appelée le vieux chemin de Clairvaux ou le Perrou, s'engageait dans une gorge à pente rapide et tendait à Clairvaux par Nogna. On remarque dans le roc qui servait de pavé, des ornières très profondes. Ce passage était considéré comme tellement dangereux, que le voyageur qui se proposait de le franchir pour descendre à Revigny ou qui l'avait gravi, ne manquait jamais de s'arrêter devant l'antique oratoire de Notre-Dame pour implorer la protection de la madone ou lui rendre des actions de grâces. C'est non loin de ce chemin que l'on trouva, en 1808, entre le bois de l'Essart et Nogna, au chézal Grillot, une cinquantaine de médailles romaines en argent, l'une, entre autres, à l'effigie de Gordien, de petits fers de chevaux et de la ferraille.

Il est probable que le rocher de Belin, qui domine Revigny à l'ouest, a été couronné par un monument en l'honneur de Belenus, le dieu Soleil sous les Celtes et l'Appolon des Romains.

Tout concourt à faire présumer que ce village remonte à une haute antiquité ; on ne trouve cependant son nom des les chartes qu'à partir du XII^e siècle. Son territoire fit partie des biens que le comte Atton ou Audon donna, vers l'an 864, aux moines de Glandfeul retirés à Baume, pour la dotation d'un monastère à ériger près du lieu où reposaient les reliques de saint Maur, et passa par inféodation, comme Montaigu, à Etienne III, comte vassal de Bourgogne, et à ses successeurs.

Seigneurie : elle avait pour limites les territoires de Publy, Poids-de-Fiole, Saint-Maur, Montaigu et Conliège. Le seigneur y avait la justice moyenne et basse qu'il faisait exercer par un châtelain, un procureur d'office, un scribe et un sergent. La haute justice était exercée par le bailli de Montaigu, et,

lorsque ce bailliage fut supprimé, par le bailli d'aval au siège de Montmorot. De cette seigneurie dépendait un four banal, une foule à drap, trois moulins, deux battoirs à chanvre, le patronage de la chapelle Saint-Georges dans l'église, le bois de Belin ou de Montferrant, le bois des Perroux et le bois de Menoille, la grange de Brion sur la montagne, de près de 100 hectares (de cette grange, située près de Publy, il ne reste que le puits), des terres, des vignes, des prés, des cens et des corvées dues par les habitants deux fois pas an. Les sujets, affranchis de la mainmorte, furent retrahants du château de Montaigu après la destruction de celui de Revigny. Les cordeliers de Nozeroy percevaient une redevance annuelle de 12 muids de vin sur les dîmes dues au seigneur.



Seigneurs : Aymon I^{er} de Revigny, chevalier, seigneur de ce lieu en moyenne justice, reçut en 1166 du chapitre de Saint-Oyan-de-Joux, à titre d'inféodation, le prieuré de Saint-Christophe, et se reconnut le vassal-lige de l'abbé, sauf la fidélité qu'il devait à l'abbé de Baume et au comte de Bourgogne pour son fief de Revigny. Son successeur fut Hugues de Revigny, son fils. Aymon II de Revigny, chevalier, était seigneur de la Tour-du-Meix en 1236 et laissa une seule fille, du nom de Jeannette, mariée en 1284 avec Hugues de Coligny, chevalier.

Par son testament de l'an 1312, Hugues ordonna que son château de Revigny fût remis à Rainaud, comte de Montbéliard, son frère. Le comte Rainaud inféoda cette seigneurie à la famille de Montaigu qui la conserva jusqu'en 1514, où elle fut incorporée à la seigneurie de Montaigu de Philibert de Chalon.

Château : il était situé sur une éminence presque circulaire, non loin de la source du ruisseau de la Doye et proche du chemin de Malapierre. Un escarpement le protégeait au nord, et de tous autres côtés son enceinte était défendue par un large fossé. Il fut détruit en 1637 par les Français. L'emplacement du château est aujourd'hui converti en vignes.

Fief de Binans : la famille de Binans-Chambéria possédait au centre de Revigny un très beau château avec un fief considérable en prés, vignes, champs et dîmes. Le manoir a été vendu nationalement en 1793, à la suite de l'émigration de M. le baron Yselin de Lanans. Par son testament de 1738, Claude-François de Grammont, chevalier de Malte, possesseur de ce fief, fonda cinq lits dans l'hôtel-dieu de Lons-le-Saunier, à charge de cet établissement de recevoir les pauvres malades de Revigny.

Église et familiarité : Revigny dépendit longtemps de la paroisse de Saint-Maur et n'en fut démembré qu'en 1684. Il y avait dans le village une église très ancienne dédiée à l'Assomption de Notre-Dame, desservie par un vicaire et un corps de cinq familiers. Les confréries de Sainte-Barbe et de Saint-Eloi y faisaient déjà leurs exercices en 1592. Celles du Mont-Carmel et de Saint-Vernier n'y furent érigées qu'au XVII^e siècle. On comptait dans cette église trois chapelles : l'une en l'honneur de saint Georges, de la nomination des princes d'Orange, une seconde fondée le 4 avril 1658, en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire et de saint Jean-Baptiste et une troisième en l'honneur de saint Pierre et de saint Roch. Un chapelain devait célébrer cinq messes par semaine dans la chapelle seigneuriale.

L'église actuelle se compose d'un porche, d'une nef et d'un chœur à voûte ogivale, d'une sacristie, de deux chapelles et d'un clocher en forme de tour carrée, construit aux frais des habitants en 1660. On remarque dans cet édifice les moulures de la porte d'entrée, les boiseries de la chaire à prêcher, le tabernacle en marbre blanc et une superbe croix antique ornée d'incrustations en nacre représentant des personnages de l'ancien et du nouveau Testament.

Oratoires : au dessus des monts de Revigny existe un oratoire dédié à Notre-Dame du Mont-Carmel, qui renferme une statue miraculeuse de la Vierge en grande vénération dans le pays. Les habitants de Revigny y font une procession annuelle le 16 juillet, pour obtenir la conservation des fruits de la terre. Cette procession attire des villages voisins une affluence de peuple extraordinaire.

On comptait dans ce village deux autres oratoires, l'un dédié à saint Claude, démoli depuis quelques années, l'autre au dieu de Pitié, qui tombe en ruine, et l'hospice des Ursulines de Nozeroy.

Evènements divers : en juillet 1637, après la prise de Saint-Laurent et des châteaux voisins, les paysans de Revigny retirés dans leur grotte l'avaient défendue contre le duc de Longueville. Les maisons du village furent saccagées et livrées aux flammes. Les malheureux qui échappèrent à l'ennemi furent enlevés par la peste. Un champ, sur la montagne, orné d'une croix, est encore appelé le cimetière des pestiférés.

Les Français de vengèrent en 1640, de la résistance qu'ils rencontraient partout, en ravageant les campagnes. Les habitants de Revigny furent excessivement maltraités. Pour échapper à la fureur des soldats, ils se retirèrent dans leur fameuse baume et s'y tinrent cachés jusqu'à ce que les partisans du capitaine Lacuzon les vinssent délivrer.



Au mois de juillet 1815, les armées autrichiennes passèrent et repassèrent à Revigny, et campèrent pendant un jour sur la montagne, pour résister aux attaques du maréchal Augereau.

Curiosités naturelles : on remarque, à l'orient de Revigny, au fond d'un vallon qui se termine en fer à cheval et qu'arrose le ruisseau de Rochechien, plusieurs cavernes d'une profondeur inconnue, desquelles on a retiré des terres naturellement salpêtrées. La principale a une ouverture cintrée comme une porte de grange et sa voûte a 10 à 15 m de hauteur. C'est celle qui servait de refuge aux habitants en temps de guerre. On voit encore les trous qui recevaient les gonds de la porte. Les autres ont la forme de couloirs. On prétend qu'elles communiquent toutes avec les grottes de Baume qui en sont éloignées de plus de cinq kilomètres. La grotte à l'Ane, qui était de niveau avec le sol, était de l'effet le plus pittoresque ; elle a été détruite depuis peu d'années, pour faciliter l'extraction du tuf.

Bibliographie : Archives de la préfecture du Jura. La route des communes du Jura, 2001.